

SHS/SRP/PES/2006/RP/5
Paris, le 28 février 2006
Original : français/anglais/espagnol

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE



RAPPORT DU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL DE
L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT
(CIGEPE)

SESSION I / 2006

Paris, 30-31 janvier 2006

La session I/2006 du CIGEPS s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 30 au 31 janvier 2006 en vue notamment de procéder à l'élection du nouveau Bureau et à l'examen des points de l'ordre du jour provisoire.

Point I de l'Ordre du jour : Introduction et mots de bienvenue, y compris une mise à jour sur la Convention internationale contre le dopage dans le sport, par M. Wataru Iwamoto, Directeur, Division de la recherche et des politiques en sciences sociales, Secteur des sciences sociales et humaines

Le représentant du Directeur général, M. Iwamoto, a ouvert la session suivant l'usage et souligné les aspects essentiels devant retenir l'attention des participants. Au nombre de ces aspects, il a informé ceux-ci du transfert du programme et des ressources humaines et financières relatifs à l'éducation physique et le sport du Secteur de l'Education au Secteur des Sciences sociales et humaines, suivant la décision du Directeur général.

Il a également attiré l'attention des participants sur les nouveaux développements du programme de l'éducation physique et du sport suite aux décisions de la 33^{ème} session de la Conférence générale. Il s'agit notamment de la Convention internationale contre le dopage dans le sport adoptée par la Conférence générale et les suites réservées au projet de Charte internationale des jeux et sports traditionnels examiné par la Commission II de ladite Conférence générale. M. Iwamoto a demandé aux membres et à leurs gouvernements de ratifier cette Convention dans les meilleurs délais. Il a enfin mis l'accent sur le rôle important que jouent les membres du Comité consultatif permanent et qui est appelé à être renforcé par des modalités nouvelles en terme de coopération plus élargie et avec plus de visibilité.

Il a adressé ses vifs remerciements à la Présidente sortante du CIGEPS et réitéré la reconnaissance de l'UNESCO pour les efforts et contributions opérés par le gouvernement Hellénique dans le cadre du CIGEPS et à l'occasion de MINEPS IV en décembre 2004 à Athènes..

Après l'amendement de l'Ordre du Jour (point VI devient point VIII et les points VII à VIII deviennent respectivement VI et VII), celui-ci a été approuvé et la session I/2006 l'a examiné ceux-ci comme suit :

Point II de l'Ordre du jour : Examen de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique 2005 et présentation par les Etats membres concernant leur pays et/ou région (sous réserve d'informations écrites à soumettre par les délégués).

- a) Oman

L'AISEP a été reflétée notamment par la tenue d'un symposium sur l'éducation physique et le sport, la mobilisation des écoles et entre autres, un projet important sur les jeux et sports traditionnels (JST) est en cours. Ce projet a été du reste distribué aux participants de la Session I/2006 et joint en annexe au présent rapport. Le représentant de Oman a également informé les participants sur l'organisation d'activités relatives aux JST (dont un film projeté et expliqué sur l'intérêt de plus en plus significatif sur les JST). Un Festival international sur les JST est en préparation. De plus amples informations seront fournies par Oman via le Secrétariat du CIGEPS.

b) Arabie Saoudite

Un Comité spécial sur l'éducation physique et le sport a vu le jour à la faveur de l'AISEP-2005. Des efforts conjugués entre autorités ministérielles compétentes et les agences spécialisées ont permis d'établir une base de convergence pour l'éducation physique et le sport. Le Ministère des sports et son homologue de l'éducation nationale ont également créé une synergie de leur action pour l'éducation physique et le sport. Différentes activités ont marqué la célébration de l'AISEP en terme d'ateliers dans les écoles, universités et une attention particulière accordée à la question des infrastructures. Des éléments d'information plus élaborés seront fournis par le représentant de l'Arabie Saoudite sur l'AISEP-05 menés dans son pays.

c) Allemagne

Un soutien institutionnel à l'AISEP a été consacré par le Parlement allemand qui s'est traduit par une aide financière notamment pour la reconstruction dans le cadre des dégâts occasionnés par le Tsunami. De même une aide a été consacrée aux femmes musulmanes et à des projets spécifiques en Afrique. Il a été précisé par le délégué allemand que ces actions s'inscrivent dans le soutien à celles menées par M. Adolf Ogi, Conseiller spécial de M. Koffi Annan pour le sport, la paix et le développement.

d) Cameroun

Diverses activités ont été menées entre autres avec l'aide des médias. Celles-ci ont été illustrées au niveau central et provincial, avec des activités organisées en particulier pour les femmes et les personnes marginalisées. Des écoles et universités ont également été associées à la célébration de l'AISEP-05.

e) Jamaïque

Dans l'ensemble, l'éducation physique et le sport est devenu une matière inscrite au nombre des épreuves et examens académiques au même titre que les autres matières d'enseignement soumises au régime des évaluations académiques

f) Bahreïn

Des rencontres internationales parmi d'autres ont marqué de façon substantielle l'AISEP-05. Des contributions financières de l'ordre de 15 millions de dollars alloués par le gouvernement pour soutenir le sport pour tous et diverses activités au niveau du système éducatif.

g) Thaïlande

Une conférence internationale ayant réuni 58 pays a illustré, parmi d'autres initiatives, l'AISEP célébrée au niveau national. La célébration de l'AISEP-05 a généré des résultats probants notamment un effet induit de l'éducation physique et du sport sur la réforme de l'éducation, sur les curriculum (de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur). Le soutien des médias pour la sensibilisation à l'importance de l'éducation physique et le sport et de son rôle dans le développement et la santé a été également significatif. L'implication au plus haut niveau des personnalités de premier plan au niveau national, dont la Princesse et le Premier ministre ainsi que le Vice-Premier ministres démontre la priorité accordée à l'AISEP-05 au niveau du pays.

h) Costa Rica

De nombreuses activités au niveau scolaire ont illustré la célébration de l'AISEP. Dans la poursuite de l'AISEP, notamment en 2006, la nécessité vise à accroître la formation des enseignants de l'éducation physique et du sport et à mettre l'accent sur la coopération accrue afin notamment de bénéficier de « l'état des lieux » mené par le programme de l'éducation physique et du sport sur l'amélioration de la qualité de l'éducation physique et du sport dans les systèmes éducatifs.

i) Au niveau du Secrétariat

Dans le cadre du Groupe de travail inter-agences des Nations unies sur le sport, la paix et le développement, des informations périodiques, un bulletin d'information et des réunions quasi-hebdomadaires réunissant lesdites agences permettant une mise à jour systématisée ainsi qu'une collecte de celles-ci diffusées à grande échelle au sein de leur réseau respectif dont l'UNESCO via le e-mail.

Le rapport final sur l'AISEP-05 sera produit par l'UNESCO conformément à la lettre circulaire du Directeur général adressée aux Etats membres (CL/3713 du 13 mai 2004) dans le cadre de la mobilisation et de la célébration de l'AISEP-05. Une lettre circulaire similaire leur sera adressée en vue de soumettre au Secrétariat les résultats de leur implication dans l'AISEP-05.

Sur l'initiative de la distinguée déléguée du Gabon, Vice-Président du CIGEPS pour l'Afrique, une rencontre avec M. Ogi a été suggérée.

Point III de l'Ordre du Jour : Introduction et présentation par les membres du Conseil Consultatif Permanent et les observateurs de leurs propositions respectives pour des activités ou projets de coopération pour 2006-2007.

Les membres attirés et les observateurs conviés spécialement pour l'occasion de la Session I/2006 du CIGEPS ont été présentés au Comité et leurs activités ont été soulignées en particulier les objectifs visés dans le cadre de la coopération ou de la collaboration, selon la nature de celle-ci, avec l'UNESCO. Ainsi, l'IATW (en changement de IANW), le SNEP, la FIMS, OMS, IAAF, l'Université Paris XII et la Commission européenne ont ainsi fait le point sur la nature des activités envisagées ou en cours avec l'UNESCO : l'IPC et la TAFISA ont fourni des informations via le délégué de l'Allemagne, M. Peter Glass.

Il a été recommandé aux membres et observateurs du CCP de soumettre par écrit les détails des informations relatives au Point III de l'Ordre du jour.

Point IV de l'Ordre du Jour : Election du Bureau pour le biennium 2006-2007

Le Bureau a été constitué comme suit :

a) Vice-Présidents

- Groupe I : Allemagne
- Groupe II : Croatie
- Groupe III : Costa Rica
- Groupe IV : Thaïlande
- Groupe Va Gabon
- Groupe Vb Bahrein

b) Président

A la suite de plusieurs tours de scrutin, le Cameroun a été élu dans un esprit de convivialité et de consensus.

Différents Groupes de travail ont été établis pour traiter chacun d'un domaine spécifique ; un plan de travail illustrant les objectifs du CIGEPS pour 2006-2007 a été requis et exploré. (Voir liste ci-joint et répartition des choix)

c) La désignation du Coordonnateur du Conseil Consultatif Permanent a été reportée à la session II qui sera fixée dès que possible.

Point V de l'Ordre du jour : Information concernant le Programme et budget de l'UNESCO pour 2006-2007 (document 33 C/5). Présentation par le Secrétariat de l'UNESCO et suggestions par les membres du CIGEPS

Le Secrétariat a informé le Comité sur le plan de travail relatif au programme et budget 2006-2007 conformément au document 33 C/5 et à la Résolution de la 33^{ème} session de la Conférence générale sur le Grand programme I, résolution 33 C/21 (voir document ci-joint).

Après avoir levé les malentendus et équivoques quant à la nature du plan de travail établi par le Secrétariat dans la mise en œuvre du programme et budget 2006-2007, le CIGEPS s'est employé à suggérer, après un débat tantôt contradictoire, tantôt critique et au final ayant abouti à un consensus, les aspects suivants :

- a) la nécessité pour le CIGEPS de se doter d'un plan de travail et d'une feuille de route ;
- b) la nécessité de déterminer les priorités auxquelles le CIGEPS devra s'atteler avec l'aide du CCP ;
- c) la nécessité pour le CIGEPS d'accorder une priorité à son rôle d'organe subsidiaire de la Conférence générale en agissant d'avantage auprès de celle-ci à l'occasion des sessions de celle-ci en terme d'information, de présence et de guide pour impulser l'action de l'Organisation conformément à son mandat et à la Résolution 29 C/19 et à ses Statuts (voir ci-joints).

Point VI de l'Ordre du jour : Discussion sur la possible réforme du meilleur rôle et l'amélioration du CIGEPS

A la suite d'un débat substantiel et exhaustif, les membres du Comité ont à l'unanimité recommandé l'urgence d'adapter ses statuts, son rôle et sa place au contexte des enjeux auxquels ceux-ci peuvent apporter une valeur ajoutée, un avantage comparatif et de la visibilité afin de produire un impact à la dimension des besoins auxquels il peut apporter sa contribution auprès des Etats membres avec l'aide et l'expertise précieuses du CCP.

Au nombre des recommandations qui feront l'objet de propositions écrites et soumises sur la base d'un rapport par les Vice-Présidents et les Présidents des Groupes de travail établis, apparaissent les priorités suivantes :

- a) la nécessité de rendre le Comité adéquat en établissant des objectifs précis ainsi qu'un outil de communication interne pour l'échange d'information systématisé entre ses membres.
- b) la nécessité d'un suivi efficace et effectif de ses décisions
- c) l'établissement d'un véritable programme international du CIGEPS avec des déclinaisons par pays et par régions
- d) l'adoption d'une feuille de route du CIGEPS, la tenue de rencontres inter-sessions, même à titre informel et la quête permanente de visibilité
- e) la nécessité d'une dimension politique véritable qui doit s'accorder au rôle et à l'action du Comité
- f) accorder une priorité de premier plan aux jeux et sports traditionnels et la mise en place d'une coordination internationale plus importante

- g) établir une nouvelle approche de partenariat et une coopération accrue avec les Agences du Système des Nations unies
- h) donner plus de visibilité au cadre d'action des séries de MINEPS sur la base de publication et d'évaluation du suivi de celle-ci. Assurer la diffusion la plus large possible de la Charte internationale de l'éducation physique et le sport
- i) l'absence de programme définie pour le CIGEPS incite à s'inspirer des programmes à l'instar de Comités intergouvernementaux similaires tel que le Programme océanographique international ou le Programme international de sciences fondamentales.

Il a été suggéré que ces recommandations illustrent l'ossature des propositions devant caractériser la réforme du CIGEPS pour le rendre plus efficace et contextuel.

Point VII de l'Ordre du jour : Considération et propositions sur l'importance de promouvoir et développer les jeux et sports traditionnels dans le cadre d'un éventuel engagement et soutien de l'UNESCO.

Compte tenu de l'importance de ce sujet, le Comité a recommandé de l'examiner à sa prochaine session, suggérant en outre respectivement au Secrétariat d'y accorder une priorité dans son plan de travail et aux Etats membres ainsi que les membres du CCP d'y accorder toute l'attention adéquate en terme d'activités ou d'initiatives à entreprendre. Oman a été félicité et encouragé à poursuivre ses initiatives notamment sur la base de la projection du film sur les jeux et sports traditionnels qui y sont promus et diffusés.

Point VIII de l'Ordre du jour : Divers

Divers points ont été abordés n'appelant pas de recommandation particulière.

Point IX de l'Ordre du jour : Clôture de la session et date et lieu de la prochaine session

Après avoir remercié les participants et renouvelé ses vœux de félicitations aux membres nouvellement élus, au Bureau du Comité, le représentant du Directeur général, faisant suite au Président du CIGEPS a clos la session I/2006.

La date de la prochaine session sera communiquée aux participants et aux membres au terme de la Session I/2006 du Bureau prévue au Siège de l'UNESCO le 15 mars 2006.